

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer la convocation pour l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale sociale du Brabant wallon qui se tiendra le **24 juin 2024 à 18 h 30** au siège social de l'Intercommunale (Le Mazerin, 200 rue du cerf, 1332 Rixensart).
Ordre du jour :

1. Modification des représentations communales et/ou provinciales – prise d'acte ;
2. Procès-verbal du 11 décembre 2023 – approbation - document en annexe ;
3. Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes – prise d'acte – **ultérieurement** ;
4. Rapport de gestion du Conseil d'administration (en ce compris le rapport du Comité de rémunération) – approbation - document et proposition de décision joints ;
5. Rapport spécifique sur les prises de participation – prise d'acte – document en annexe ;
6. Rapport prescrit par l'article L6421-1 du CDLD : présences et rémunérations des organes de gestion et de contrôle – prise d'acte – document en annexe ;
7. Rapport du Comité d'audit – prise d'acte - document en annexe ;
8. Comptes de résultat, bilan 2023 et ses annexes – approbation - document et proposition de décision joints – **format BNB ultérieurement** ;
9. Rapport d'activités 2023 – approbation - document et proposition de décision joints ;
10. Décharge aux administrateurs – décision - proposition de décision jointe ;
11. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes – décision - proposition de décision jointe .

Une note de synthèse explicite chacun des points portés à l'ordre du jour.

Conformément à l'article L1523-13, §1^{er}, al 5, nous vous demandons de communiquer que la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes ou de la Province associées.
En outre, et pour autant que de besoin, nous vous rappelons que l'article L1523-23, §1^{er}, al 4 dispose que « dans les 48 heures de la réception de la convocation par la commune, il est procédé à son affichage. L'ordre du jour est également affiché ».

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Vincent De Laet
Directeur général



Anne Masson
Présidente

